



Foyer Culture et Loisirs

60 Avenue Jean Mermoz
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
☎ 09.64.20.93.09

www.fcl.asso.fr

permanence@fcl.asso.fr

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 juin 2011

Le jeudi 30 juin 2011, le Conseil d'Administration du Foyer Culture et Loisirs de l'Isle d'Espagnac s'est réuni à l'Espace Georges Brassens (petite salle) sur la convocation du Président.

Étaient présents :

Mme Françoise ANCELIN
Mme Anne-Marie BENAITEAU
Mme Nicole CALLAMAND
Mme Monique DESMAISON
Mme Chantal DORAIN
M. Bernard FENDRICH
Mme Christiane FENDRICH
Mme Claudine LAFFONT
Mme Annie LAROCHE
M. Paul LAROCHE
M. Françoise MORLIERE
M. Patrick PAGNOUX
Mme Bernadette PRADIER
M. Sauveur RINALDI

Étaient excusés :

M. Yves ACHER
Mme Françoise ALLUAUME
M. Jean-Claude BELOT (représentant Mairie)
Mme Nicole GUIBRETEAU
M. Olivier RIVIERES (représentant Mairie)

Le Conseil d'Administration était présidé par M. Patrick PAGNOUX en qualité de Président de l'association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme Chantal DORAIN, Secrétaire-adjointe de l'association.

Plus de la moitié des administrateurs étant présents, le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibéré conformément à l'article 13 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
- Bilan sur les dernières manifestations
- Modification de la date d'arrêtés des comptes
- Validation des tarifs 2011/2012
- Prévisionnel 2011/2012
- Question diverses

Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Après lecture par la Secrétaire, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 06 juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

Bilan des dernières manifestations

• Théâtre

La représentation de la pièce « Le caméléon mène l'enquête » le dimanche 19 juin a été un succès. *Sauveur RINALDI* en tire un bilan satisfaisant. La manifestation ayant eu lieu l'après-midi, cela a permis à des personnes âgées de se déplacer plus facilement.

Sur le plan de la communication, il y a eu une bonne couverture médiatique. Mais si les articles de presse ont pu aider, l'affichage municipal n'a pas eu d'impact.

A propos de communication, *Patrick PAGNOUX* réfléchit à l'utilisation de la clôture du FCL qui pourrait servir de support à de la publicité pour nos manifestations.

L'audit sur la communication qui doit avoir lieu à la rentrée peut aussi nous aider pour l'avenir.

Pour information, *Sauveur RINALDI* annonce que la pièce a été jouée à St Michel, Touvre, deux fois à l'Isle d'Espagnac et qu'elle sera également produite à Magnac le 24 septembre et aux Ecureuils le 25 septembre.

• Fête de la Musique

« Charente Libre » relate l'événement dans son édition d'aujourd'hui.

200 personnes étaient présentes pour un programme dynamique et de qualité, une première pour le FCL.

Patrick PAGNOUX salue le travail des animateurs qui a permis cette belle soirée, en particulier Manu, toujours aussi présent et efficace. Le Bureau a d'ailleurs décidé de lui octroyer une prime en remerciement de son travail et de son dévouement pour l'association ; le C.A. approuve cette initiative.

• Gala de fin d'année

Comme pour la Fête de la Musique, le public était au rendez-vous. Le spectacle était là aussi de qualité. La présence des danseurs, musiciens et chanteurs évoluant ensemble a permis la réalisation d'un spectacle artistique et vivant.

Patrick PAGNOUX est ravi du succès de ces trois manifestations mais aussi de tout ce qui a été réalisé cette année : les auditions violon et piano, les travaux de l'atelier Oralité, l'expo photo, l'expo poterie, même si cette dernière n'a pas eu le public attendu (en 2012 les deux expos pourraient être présentées le même jour).

Le repas dansant de février a été également une réussite, regroupant 220 participants.

Un seul regret : la conférence que Paul LAROCHE a organisée a mobilisé peu de monde ; le choix de la date (un samedi soir) n'y est sans doute pas indifférent, mais également un problème de communication. La prochaine conférence aura lieu un vendredi soir en novembre sur le thème du Blues.

Paul LAROCHE insiste sur l'expression de groupe, facteur important de la réussite de nos manifestations ; il faut développer les ateliers.

C'est, dit *Patrick PAGNOUX*, ce que fait Françoise ALLUAUME en lien avec les animateurs ; elle doit d'ailleurs les rencontrer le 7 juillet pour préparer la prochaine saison.

Enfin Annie LAROCHE tient à saluer le Président qui passe beaucoup de temps pour l'association.

Modification de la date des arrêtés de comptes

Suite au travail réalisé lors du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), il paraît plus logique d'arrêter nos comptes en fin d'année scolaire, suivant ainsi l'activité de notre association, plutôt qu'en fin d'année civile.

Christiane FENDRICH souligne que cela permet une lecture plus facile de la vie de l'association.

Ce changement induit une modification des dates d'Assemblées Générales (en octobre-novembre de chaque année au lieu de février) et devra être validé par la prochaine AG puisqu'il entraîne une modification d'un article de nos statuts.

Patrick PAGNOUX propose donc le calendrier suivant :

- prochaine AG le 28 octobre 2011 (l'exercice comptable sera présenté sur 8 mois)
- AG 2012 le 12 octobre
- prochain CA le 20 octobre 2011
- prochains bureaux les 29 août et 26 septembre 2011 à 14 h.

Le Conseil d'Administration valide cette proposition.

Validation des tarifs 2011/2012 (cf. fiche remise à chaque membre du CA)

Christiane FENDRICH indique que l'augmentation des tarifs pour l'année prochaine suit l'inflation (+ 1,6 %).

Remarques particulières à certaines sections :

- Brin de culture éclate en 3 parties : patrimoine, autour du livre et rendez-vous cinéma (le tarif est en cours d'évaluation pour cette dernière activité et inclurait tout en début d'année : transport, billet).
- Oralité devient une section à part entière.
- Des sections disparaissent : les 3 heures hebdomadaires de la danse modern Jazz, la marche nordique, la flûte traversière, le saxo, la bibliothèque.
Le Bureau propose de supprimer également la section peinture étant donné l'absence d'investissement de l'animatrice et des adhérents dans l'association (accord du CA)
- Création d'un cours de danse de salon pour les moins de 18 ans + un cours d'1 h 15.
- Chorale et violons sont réunis sous l'appellation « chorale et cordes ».
- Création d'un atelier créatif « les petits lutins » pour les enfants de 7 à 12 ans, animé par Mme GODARD et dont le but est de développer l'imaginaire des enfants.
- L'expression théâtrale Enfants sera animée par Catherine SOULAT (membre de la troupe Méli-Mélo), remplaçant Elsa qui monte sa propre école de théâtre. Les parents ont été informés par courrier de ce changement.

Les tarifs proposés par la Trésorière n'appelant pas de remarques, ils sont adoptés par le CA.

A noter que la journée des inscriptions aura lieu le 10 septembre de 10 h à 18 h (repas offert par le FCL).

Prévisionnel 2011/2012 (cf. fiche remise à chaque membre du CA)

Christiane FENDRICH précise qu'il s'agit d'un outil de gestion fourni par le DLA. Toutes les données sont rentrées section par section et le logiciel fait le calcul automatiquement.

Christiane se dit satisfaite du travail de gestion de cette année et pense qu'avec l'aide de la subvention municipale il serait possible de pérenniser le poste de permanent.

Paul LAROCHE, relayé par l'ensemble du CA, salue le travail de la Trésorière et du Président.

Remplacement de Sonya

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2011, Sonya sera en congé de maternité puis elle reprendra le travail à mi-temps pendant 6 mois (donc 2 contrats de remplacement, le premier à temps plein et le second à mi-temps).

Patrick PAGNOUX indique que les entretiens ont été nombreux mais le recrutement difficile.

Au départ l'annonce de recrutement faisait état d'un poste de secrétaire-comptable mais il s'est avéré qu'il fallait plutôt indiquer que nous recherchions un coordinateur.

Après de nombreux entretiens le choix s'est porté sur une jeune femme de l'Isle d'Espagnac : Sophie CHAUVAUD, 30 ans, dont le mari est militaire, a travaillé dans la commune pour le recensement et comme agent de vie scolaire.

Son embauche peut bénéficier d'un C.A.E. (aide de d'Etat à hauteur de 60 % du SMIC + réduction des charges patronales). Elle est recrutée à partir du 18 juillet, soit 3 semaines avant le départ en vacances de Sonya qui pourra ainsi la former aux différentes tâches.

L'ordre du jour étant épuisé, un pot de l'amitié conclut ce CA avant des vacances d'été bien méritées pour tous les administrateurs !

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance